

# Compte rendu de l'activité de l'Association des producteurs suisses de films

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **6 (1940)**

Heft 84

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732826>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Compte rendu de l'activité de l'Association des producteurs suisses de films

Le Comité s'est réuni les 13 et 22 décembre pour traiter plusieurs affaires internes et préparer l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1939.

Une délégation du Comité assista, dans l'après-midi du 13 décembre, à une conférence convoquée par la section film de la division Presse et film du commandement de l'armée qui s'occupait de la question de l'exportation des films.

Les membres ont été informés, par le procès-verbal détaillé de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1939 des décisions prises à l'unanimité. Toutes les décisions ont été exécutées.

Une délégation du Comité de l'APSF et de la Filmliga furent invités à prendre part à une conférence, le 28 décembre, avec

le Bureau de la Chambre suisse du cinéma et la commission chargée de l'étude de la création de l'actualité suisse pour donner leur avis sur cette importante question. Les postulats concordants des deux organisations furent portés par lettre à la connaissance de la Chambre suisse du cinéma.

Dans une séance commune du 4 janvier 1940 des délégations de l'Association des producteurs suisses de films et de la Société des artistes et artisans du film étudièrent à fond le problème de l'actualité suisse. De la discussion jaillirent des propositions concordantes que les deux organisations portèrent dans une lettre à la connaissance de la Chambre suisse du film. Une collaboration basée sur la confiance mutuelle de ces associations peut avoir un résultat favorable pour la production suisse du film.

La maison *Montreux Colorfilm S.A., Montreux*, a été admise comme membre de l'APSF. APSF.

## Le cinéma en Suisse

En 1907, il n'existait qu'un seul cinéma permanent en Suisse, à Zurich. En 1931, on en comptait 325, avec un total de 116 000 places, répartis dans 175 communes. Le rapprochement de ces deux chiffres suffit à montrer avec quelle rapidité le cinéma est entré dans le mœurs. Cela est dû, non seulement aux progrès techniques de cette industrie, mais aussi à l'amélioration du standard de vie des populations urbaines, qui disposent de plus d'argent et de loisirs que ce n'était le cas au début du siècle.

Il semble cependant qu'après ce rapide essor, on soit arrivé maintenant à un «palier». Depuis dix ans, le nombre des cinémas a quelque peu augmenté encore, il est vrai. Mais d'après les constatations faites dans certains centres importants, le nombre des spectateurs a plutôt diminué depuis 1931, soit par suite de la crise économique, soit aussi parce qu'une certaine satiété se manifeste dans le public. En 1931, les 10 villes de plus de 30 000 habitants que compte notre pays avaient à elles seules 94 cinémas, sur les 325 en exploitation à ce moment-là, et ces 94 salles totalisaient près de la moitié du nombre des places. En 1939, on comptait 348 cinémas, avec 127 000 places, dans 186 communes. L'augmentation, par rapport à 1931, est minime.

En 1938, le nombre des spectateurs a diminué de 50 000 à Bâle, en comparaison

de 1931, et cela bien que le nombre des salles ait augmenté. A Berne, la diminution a atteint 250 000, ce qui représente à peu près le 20 %. A Zurich, où le nombre des cinémas a passé de 19 (12 000 places) en 1931 à 26 (16 000 places) en 1939, le nombre des spectateurs atteint environ 5 millions par an; chacun des habitants de la ville de Zurich, — enfant non compris, — assiste en moyenne une fois par mois à une représentation cinématographique.

En Suisse allemande, Lucerne excepté, on compte un cinéma sur 10 000 habitants et plus. En Suisse romande, la proportion est un peu plus forte: un cinéma pour 6 200 habitants à Genève, un sur 7 800 à Lausanne, un sur 6 300 à La Chaux-de-Fonds, etc.

Nos cinémas suisses importent chaque année 1 500 films longs et courts et bandes d'actualités. Dans ce domaine, notre pays n'est malheureusement pas en mesure de couvrir ses besoins, même dans une faible mesure. Nos principaux fournisseurs sont les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, et l'importation des films nous coûte bon an mal an de 6 à 7 millions, ce qui représente environ le quart des recettes de tous nos cinémas. Le développement d'une industrie suisse du film n'aurait donc pas que des avantages d'ordre spirituel et «culturel»; ses avantages économiques ne seraient pas moins grands.

## Douglas Fairbanks — un ami

On ne sait trop pourquoi il avait subi longtemps déjà avant de mourir, une éclipse totale. Peut-être parce que l'Amérique fait une redoutable consommation de héros. Pourquoi le «parlant» ne lui aurait-il pas convenu? En considérant la seconde version de «Robin des Bois», on ne pouvait pas se retenir de songer à lui, à sa fantaisie bondissante, à l'éclatante bonne humeur

avec laquelle il traversait toutes les mésaventures. Pourquoi avait-on fait appel à l'honnête M. Eyröll Flynn, plutôt qu'à lui, qui avait imprimé au personnage de légende sa marque personnelle? On ne le sait. Ce sont les mystères de Hollywood.

La mort de «Doug» n'est pas seulement la disparition d'une étoile entre cent. D'abord, il avait vécu l'époque héroïque.

C'était un des pionniers qui avaient découvert au cinéma dans l'enfance quelques-uns de ses horizons. Il l'avait entraîné derrière lui dans le genre héroï-comique pour lequel il n'avait pas de rival et même pas d'imitateur. Son nom, avec celui de Charlie Chaplin, de Sessue Hayakawa, de Max Linder, reste indissolublement lié à l'histoire du cinéma. Souvenons-nous encore de la surprise qui nous accueillit avec «le Signe de Zorro». Le roman d'aventures trouvait tout d'un coup une nouvelle jeunesse. Puis ce furent «Robin des Bois», «Le Voleur de Bagdad», ou autres éclatantes réussites.

Ce que nul autre n'a su mettre en images au même degré, c'est la joie de vivre, le besoin d'action jamais assouvi qui habite le Tartarin-Quichotte caché au fond de chacun de nous. Si le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, la belle humeur est sans doute la plus mal répartie. Or, Douglas était comme un torrent de belle humeur; dans un bond, dans un sourire il la communiquait à toute une salle. Et adieu, les soucis quotidiens.

Jamais il n'avait eu la moindre prétention à la littérature, ni au réalisme, ni à la vérité psychologique. Il incarnait des héros de romans extravagants. Mais il le faisait avec une telle conviction qu'il nous persuadait de l'existence de ces héros invraisemblables. Et, en réalité, il devait éprouver leurs sentiments simples et chevaleresques pour se comporter ainsi. Nous voulons imaginer qu'il était ainsi. Et tous

## Kino-Theater

zu mieten oder  
zu kaufen gesucht

Offerten unter Chiffre Nr. 238 an  
den Verlag Schweizer Film Suisse  
in Rorschach.